

Fiche pédagogique

Titre de l'action :

EXPLORATIONS FONCTIONNELLES OTOLOGIQUES AU CABINET MEDICAL

Objectifs	<ol style="list-style-type: none">1. savoir reconnaître les examens audiométriques difficiles2. savoir conduire un examen audiométrique et s'adapter au fur et à mesure en fonction des résultats obtenus3. comprendre le principe et savoir placer les examens électrophysiologiques dans une démarche diagnostique cohérente
Population visée (nature)	Médecins ORL et à leurs conjoints collaborateurs, qui ont déjà une pratique des examens audiométriques
Durée de l'action et répartition dans le temps	Une journée : samedi 25 avril 2009 = durée 7 H 05
Programme	<p>LES DIFFICULTES DANS L'EXAMEN AUDIOMETRIQUE COURANT Aspects psychologiques : approche selon les patients (1:15) L'enfant au-delà de 5 ans La personne âgée Le simulateur Le patient acouphénique</p> <p>L'assourdissement et la validation des résultats (1:55) L'assourdissement quand et comment ? Comment contrôler et valider ses résultats ? La correspondance des différentes épreuves L'impédancemétrie est elle toujours intéressante en 2008 ? Tymanométrie et réflexes stapédiens L'impédancemétrie multi fréquentielle Discussions questions</p> <p>LES EXAMENS ELECTROPHYSIOLOGIQUES, LEUR PLACE DANS L'ENQUETE DIAGNOSTIQUE <i>2 groupes d'ateliers sur</i></p> <p>ATELIER 1 Les Potentiels Evoqués Auditifs (PEA) aspects pratiques et analyse des résultats (1:30) Principe et indication Technique avec démonstration en direct Analyse des résultats Discussion questions</p> <p>ATELIER 2 Les Potentiels Evoqués Otolithiques (PEO) (1:30) Principe et indication Technique avec démonstration en direct Analyse des résultats Discussion</p> <p><i>Inversion des 2 groupes d'ateliers</i> <i>Séance plénière</i> Informations fournies par les PEA et PEO selon les pathologies courantes / Synthèse de la journée</p>
Outils pédagogiques	vidéo-projection informatique, présentations Powerpoint, références bibliographiques. Il ne sera pas distribué de support de cours.
Animateurs	<i>Responsable Organisateur</i> Dr Didier PORTMANN Médecin ORL <i>Experts :</i> Dr Caroline CHENE Médecin ORL Dr Christiane IMBERT Médecin ORL Dr Michel NEGREVERGNE Médecin ORL
Modalités de validation des acquis	feuilles d'émargement (par ½ journée) et certificat de présence
Modalités d'inscription et clause de dédit	Formation financée par le FAF PM : il ne sera pas demandé de droits d'inscription. Le chèque de caution de 200 Euros sera restitué à l'issue de la formation. L'organisme de formation pourra encaisser ce chèque de caution si un stagiaire n'ayant pu assister à la formation à laquelle il est inscrit, n'a pas prévenu par écrit de son empêchement dans un délai raisonnable..